

Développement du territoire ajusté aux contextes locaux



Préserver le socle naturel et paysager, les acquis et les atouts du territoire

Aménagement équilibré du territoire

Maintenir un mode de vie rural attractif pour les habitants et les activités.

S'appuyer sur une armature de polarités complémentaires pour structurer le territoire.

Prioriser le renouvellement urbain et la réutilisation des espaces déjà bâtis.

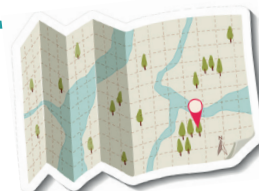
Limitier la consommation foncière en préservant les espaces agricoles et naturels.

Développement économique

Conforter une économie diversifiée et créatrice d'emplois.

Accompagner le développement des entreprises en répondant à leurs besoins d'implantation et d'évolution.

Renforcer l'attractivité des zones d'activités en portant une attention à leur qualité d'aménagement.



Aménagement équilibré du territoire

Préserver les milieux naturels (bocages, milieux humides, forêts) et la biodiversité.

Renforcer les continuités écologiques et la trame verte et bleue.

Intégrer les risques naturels et les effets du changement climatique dans les projets d'aménagement.

Paysages et ressources

Préserver durablement la ressource en eau.

Valoriser les paysages remarquables et préserver les paysages du quotidien.

Promouvoir des formes urbaines intégrées et respectueuses du cadre de vie.

Tourisme et agriculture

Conforter une agriculture dynamique et les filières locales.

Accompagner l'évolution des exploitations agricoles (évolutions des infrastructures, reprise des exploitations etc).

Structurer le tourisme de pleine nature (offre de randonnée) valorisant les richesses du territoire.

Habitat et logements

Accueillir de nouveaux habitants grâce à une offre de logements diversifiée (+ 0,18 % par an pendant 20 ans).

Favoriser la reconquête des logements vacants et la réhabilitation du bâti existant.

Développer un habitat cohérent avec les pôles d'emplois, de services et les enjeux de sobriété foncière.



Optimiser le fonctionnement et la structuration du territoire



Mobilités

Réduire la dépendance à la voiture en renforçant les polarités du territoire.

Développer les mobilités alternatives et les modes actifs..

Valoriser les infrastructures existantes au service des déplacements.

Équipements et commerces

Maintenir une offre de services et d'équipements de proximité.

Renforcer les centralités et l'accès aux commerces du quotidien.

Organiser le développement commercial en cohérence avec l'armature territoriale.

Énergie et climat

Réduire les consommations énergétiques et renforcer l'autonomie du territoire.

Développer les énergies renouvelables dans une approche cohérente à l'échelle du territoire.

Concilier transition énergétique, qualité des paysages et cadre de vie.



04 73 85 82 08

www.combrailles.com